

diminution de ces subventions ne nous permettrait plus de fonctionner convenablement. Nous devons réduire ce pourcentage par un nombre d'adhésions plus important.

Notre second objectif est de mettre plus de moyens pour un service encore meilleur à nos conseils locaux.

Actions à entreprendre et à poursuivre en 2007

- Les derniers comptes restant ouverts au CCP seront fermés cette année.
- En décembre 2006, nous avons renégocié le contrat de location des dupli-copieurs, en fonction des tirages des années précédentes, ce qui nous fera faire une légère économie. Les dupli-copieurs permettent des tirages en nombre et nous facturons ce service à prix coûtant aux conseils locaux. Or ils ne sont pas utilisés à leur maximum.
- Pour la rentrée 2007, le Conseil d'Administration du CDPE 95 a voté, conformément à la décision prise lors du congrès de 2003, une augmentation du montant de la cotisation de 2% (coût de la vie), soit 0.15 € par adhésion.
- Nos efforts en matière de communication doivent encore s'améliorer.
 - Par le biais de notre site départemental, l'information est diffusée au fur et à mesure de l'actualité de nos actions en matière d'éducation.
 - Les encarts insérés dans la revue des parents permettent à tous nos adhérents de connaître les actions de la FCPE départementale sur le Val d'Oise. Mais nous avons des difficultés à faire connaître la FCPE ou à poursuivre notre présence sur des établissements scolaires.
- Notre participation active au sein de RESF 95 et la mise à disposition de nos locaux tous les lundis pour une permanence dédiée aux parents sans papiers d'enfants scolarisés en France a permis d'aider nombre de familles.
- Le résultat bénéficiaire de cette année nous a permis d'entreprendre des actions en soutien de nos conseils locaux :
 - Une action sur Argenteuil : opération « inscris-moi à l'école » pour dénombrer les besoins des parents sur cette ville pour les moins de trois ans (reproduction d'affiches et de tracts)
 - Une action sur la DHG 2007 par la reproduction de 20 000 tracts financés par le CDPE 95.

Conclusion

La FCPE 95 est de plus en plus connue et reconnue. Beaucoup nous félicitent pour nos actions et notre travail de bénévoles. Cependant nous sommes encore trop peu nombreux pour pouvoir agir indépendamment et à la mesure de nos ambitions.

Nos ressources sont constituées par les cotisations de nos adhérents. Plus nous serons nombreux, plus nous ferons connaître nos actions en faveur du service public de l'éducation pour qu'il soit à la mesure des ambitions que nous avons pour nos enfants.



RAPPORT FINANCIER 2006

Pour la deuxième année consécutive, nous avons un résultat bénéficiaire.

L'année 2005 était une année de transition, nous avons opéré des changements :

- changement de siège départemental, ce qui nous a permis d'avoir des locaux plus accessibles à nos adhérents et une économie de loyer.
- changement de banque afin de faire bénéficier à nos conseils locaux la suppression des frais de tenue de compte qui ne cessait d'aller en s'augmentant.

Analyse de l'exercice 2006

En 2006, nous avons un résultat bénéficiaire de 2 307.11 €.

Le résultat exceptionnel se traduit par une charge de 984.31 € due en grande partie à un litige avec notre fournisseur SATAS qui nous a fait une double facturation sur notre contrat de la machine à affranchir et ce litige sera régularisé sur 2007.

Notre résultat d'exploitation hors éléments exceptionnels est donc positif de 3 291.42 €.

Ce résultat s'explique par l'augmentation de la subvention du conseil général qui est passée de 13 200 € à 16 000 €, soit 2 800 € de plus pour l'année 2006. Le conseil général reconnaît par là notre implication au sein de la collectivité éducative.

Nos dépenses de fonctionnement pour 2006 représentent le minimum que nous devons investir pour un fonctionnement satisfaisant du CDPE 95.

Ce résultat nous a permis de confirmer nos choix et d'arriver à un équilibre budgétaire. Cependant cet équilibre est fragile et ne nous permet aucun débordement et nécessite une gestion serrée de nos dépenses.

Le nombre d'adhésions enregistrées sur 2006 est de 3 706. Il reste inchangé sur les deux dernières années. Des conseils locaux ont été créés cette année et d'autres ont dû s'arrêter de fonctionner.

OBJECTIFS 2007

Le principal objectif de cette année 2007 est de parvenir à un meilleur financement de nos dépenses par le biais des cotisations de nos adhérents. Les subventions extérieures qui nous sont accordées représentent 30 à 35% de nos ressources, ce qui est une part importante. Une